



Agence de Clermont-Ferrand
52 avenue Julien 63038 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél : 04 73 91 52 38 - Fax : 04 73 92 01 42
www.lamy.net

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC

**Rue Marivaux et rue des Neufs Soleils
63000 CLERMONT-FERRAND**

REUNION DU 11 JANVIER 2010

Présents (es) : M. ASTIER, M. MICHON, M. LAVET, Mme LEFORT, M. MIALON, M. VINCENT, M. BOUILLOT, M. GENESTE, Mme CAUX THEVENOT

Excusé (es) : M. TIXIER

Syndic : M. KAIS.

La prochaine réunion du Conseil Syndical se tiendra au bureau du syndic LAMY le lundi 1 février 2010 à 17h.
Les questions suivantes seront inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- 1/ Dossier procédure judiciaire
- 2/ Mission APAVE
- 3/ Etat d'avancement des dossiers en cours

PROJET PROCEDURE JUDICIAIRE :

Monsieur KAIS précise que le pointage des levées de réserves, des documents contractuels, des DOE et des certificats de conformité a été réalisé suivants les renseignements et documents en sa possession.

La commission procédure et le syndic doivent rencontrer Maître REBOUL-SALZE le mercredi 20 janvier 2010 à 9h30 pour définir l'échéancier de la procédure.

Une lettre recommandée avec accusé de réception sera adressée à l'entreprise VINCI pour connaître leur réponse suite à leur entrevue avec le syndic du 20 novembre 2009.

DIVERS :

- Mission APAVE : les différents diagnostics seront terminés dans le courant de la semaine 3.
- Fond de roulement : la question sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale
- Eclairage de secours : la question de la fourniture et pose au niveau des paliers aux sous-sols face aux ascenseurs est évoquée. Monsieur MICHON se propose de se renseigner sur les caractéristiques du matériel à installer.
- Le problème du nettoyage des portes de garage sera ajouté à la circulaire.
- Installation d'un miroir à la sortie des garages rue Marivaux : après échange de vues, il est évoqué l'installation d'un clignotant indiquant le fonctionnement de la porte de garage à l'extérieur. Le syndic demandera à Monsieur TIXIER son avis à ce sujet.
- Changement de l'ampoule du spot de la porte de garage rue Marivaux.
- Installation d'un bac à sel : cette question sera revue ultérieurement.
- Le syndic demandera à la société VINCI le mode opératoire du fonctionnement des pompes de relevage.
- Le syndic adressera à Monsieur LAVET la mise à jour du tableau des dossiers en cours.
- Réglage des horaires de l'horloge de l'éclairage extérieur : de 17h à 8 h
- Installation du groom sur le portillon rue Marivaux : il est décidé de laisser le groom en place pour l'instant.

Fait à Clermont-Ferrand, Le 19 janvier 2010
JM.KAIS